

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 378 un congé de convalescence de trois mois à passer en France.

n° 378 un

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
14 avril 1939

Numéro JO  
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro  
30 avril 1939

### TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois, à passer en France, avec bénéfice d'une enre à Vichy, est accordé à M. Perron Michel, administrateur de 1re classe des colonies après 6 ans, adiministrateur-maire de lai commune mixte et commandant le cercle de Djibouti.